



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER PUBLIE LE RESTE DES RÉSULTATS DU PROGRAMME DE FORAGE INTERCALAIRE 2022 À SON PROJET PHARE CORNER BAY

Toronto, Ontario – 22 novembre 2022 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer les derniers résultats de son programme de forage 2022 sur sa propriété phare Corner Bay, située dans le camp minier de Chibougamau, à approximativement 40 kilomètres par route de Chibougamau, au Québec. En 2022, Doré Copper a réalisé 44 sondages totalisant 38 405 mètres. La Société publie aujourd'hui les résultats des derniers 12 sondages.

Le programme de forage fait partie des travaux de l'étude de faisabilité en vue de convertir les ressources minérales présumées en ressources de catégorie indiquée. Un autre programme de forage intercalaire d'approximativement 2 000 mètres est planifié à Devlin.

Faits saillants du forage

Veine Principale en dessous du dyke

- **CB-22-86 : 5,1 mètres à 5,68 % Cu, 0,32 g/t Au, 18,3 g/t Ag et 510 ppm Mo**
- **CB-22-83 : 2,6 mètres à 3,69 % Cu, 10,3 g/t Ag et 414 ppm Mo**

Veine Principale au-dessus du dyke

- **CB-22-96 : 3,3 mètres à 2,53 % Cu, 0,40 g/t Au et 2,1 mètres à 4,73 % Cu, 0,23 g/t Au, 45,5 g/t Ag et 401 ppm Mo**

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *Nous avons réalisé près de 40 000 mètres de forage à Corner Bay en 2022, en grande partie du forage intercalaire requis pour l'étude de faisabilité. Dans l'ensemble, les résultats confirment la continuité de la minéralisation cuprifère du gîte. Nous avons découvert également que certains sondages réalisés en 2004 qui avaient recoupé la minéralisation cuprifère à haute teneur dans la partie supérieure du gîte n'ont pas été intégrés aux ressources minérales. La Société a l'intention de poursuivre le programme de forage intercalaire à Corner Bay en 2023, après le forage d'exploration à Rampe Doré et à Joe Mann, comme décrit dans le communiqué de presse du 12 septembre 2022. Dans l'éventualité de meilleures conditions du marché et de financements additionnels, nous prévoyons terminer l'étude de faisabilité en 2024.* »

Programme de forage de Corner Bay

Le programme de forage du gîte Corner Bay qui a été entrepris au début de 2022 est conçu pour obtenir un espacement de 50 à 60 mètres de la surface jusqu'à 1 000 mètres de profondeur. Concernant les résultats publiés aujourd'hui, neuf sondages ont recoupé la veine Principale au-dessus du dyke et les trois autres sondages, la veine Principale en dessous du dyke. Les résultats confirment de nouveau la continuité de la minéralisation en cuivre de la veine Principale au-dessus et en dessous du dyke (figure 1 et tableau 1).

Les résultats publiés aujourd'hui témoignent de la présence et de la continuité d'une deuxième veine située à 50 mètres à l'est de la veine Principale au-dessus du dyke (figure 2). Cette seconde veine a été recoupée dans six sondages à ce jour (CB-21-53 et 58, 60 ainsi que CB-22-96, 97 et 98) et demeure ouverte en profondeur. La minéralisation dans ce secteur semble parallèle aux dykes mafiques et contrôlée par ceux-

ci (le Pluton de Chibougamau serait à l'origine de ces dykes). Le sondage CB-21-53 avait recoupé 2,0 mètres à 3,34 % Cu, 0,56 g/t Au et 15,6 g/t Ag (communiqué du 8 février 2022), le sondage CB-21-58 avait recoupé 0,6 mètres à 0,9 % Cu et le sondage CB-21-60 avait recoupé 1,6 mètres à 1,27% Cu.

Après révision des exigences en matière de forage pour l'étude de faisabilité, la Société a identifié neuf (9) sondages réalisés en 2004 qui ne sont pas inclus dans l'estimation actuelle des ressources minérales (figure 1 et tableau 2). Tous les sondages ont recoupé, à faible profondeur, la minéralisation cuprifère des deux veines subparallèles au-dessus du dyke (veines Principale). Les meilleurs intervalles à haute teneur sont :

- **CB-04-13 : 7,07 mètres à 10,09 % Cu, 0,61 g/t Au**
- **CB-04-15 : 13,0 mètres à 3,23 % Cu, 0,38 g/t Au**
- **CB-04-17 : 13,25 mètres à 8,52 % Cu, 0,51 g/t Au**

Gîte Corner Bay

Dans l'évaluation économique préliminaire publiée le 10 mai 2022, l'estimation des ressources minérales (« ERM ») du gîte Corner Bay comprenait des ressources indiquées de 2,68 Mt à 2,66 % Cu et 0,26 g/t Au contenant 157 millions de livres de cuivre et 22 000 onces d'or ainsi que des ressources présumées de 5,86 Mt à 3,43 % Cu et 0,27 g/t Au contenant 443 millions de livres de cuivre et 51 000 onces d'or, en se basant sur une teneur de coupure de 1,3 % Cu et un prix du cuivre de 3,75 \$ US la livre (veuillez consulter le [Rapport technique daté du 15 juin 2022](#))¹. Le gîte Corner Bay comprend des teneurs importantes en argent et en molybdène qui n'ont pas été considérées dans les précédentes ERM. L'étude de faisabilité considère l'ajout de l'argent et du molybdène comme sous-produits.

Le gîte Corner Bay est encaissé dans les roches intrusives du Complexe du Lac Doré, sur le flanc sud de l'Anticlinal de Chibougamau. Un dyke de diabase régional nord-nord-est traverse la région. Plusieurs zones de cisaillement orientées nord-sud et nord-ouest-sud-est ont aussi été identifiées dans la région. Le secteur de Corner Bay est connu pour ses minéralisations de cuivre, soit de type porphyrique ou dans des zones de cisaillement associées aux dykes liés au Pluton de Chibougamau.

Figure 1. Vue longitudinale composite du gîte Corner Bay montrant les résultats de forage de 2022

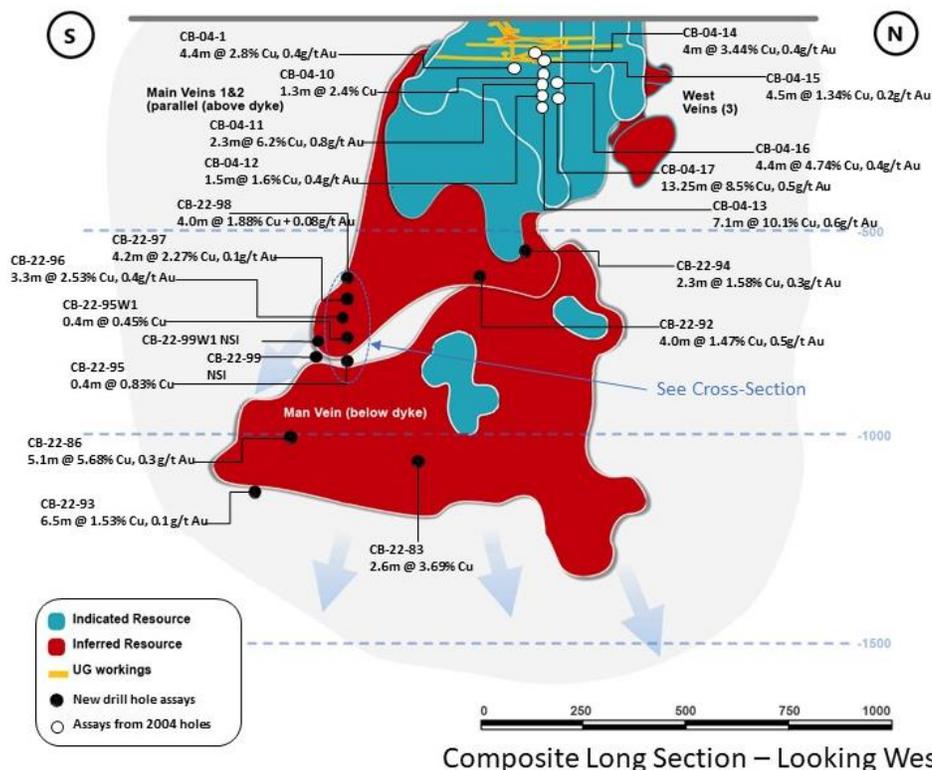


Figure 2. Coupe transversale montrant la veine principale et la veine N° 2 dans les secteurs du sondage CB-22-96

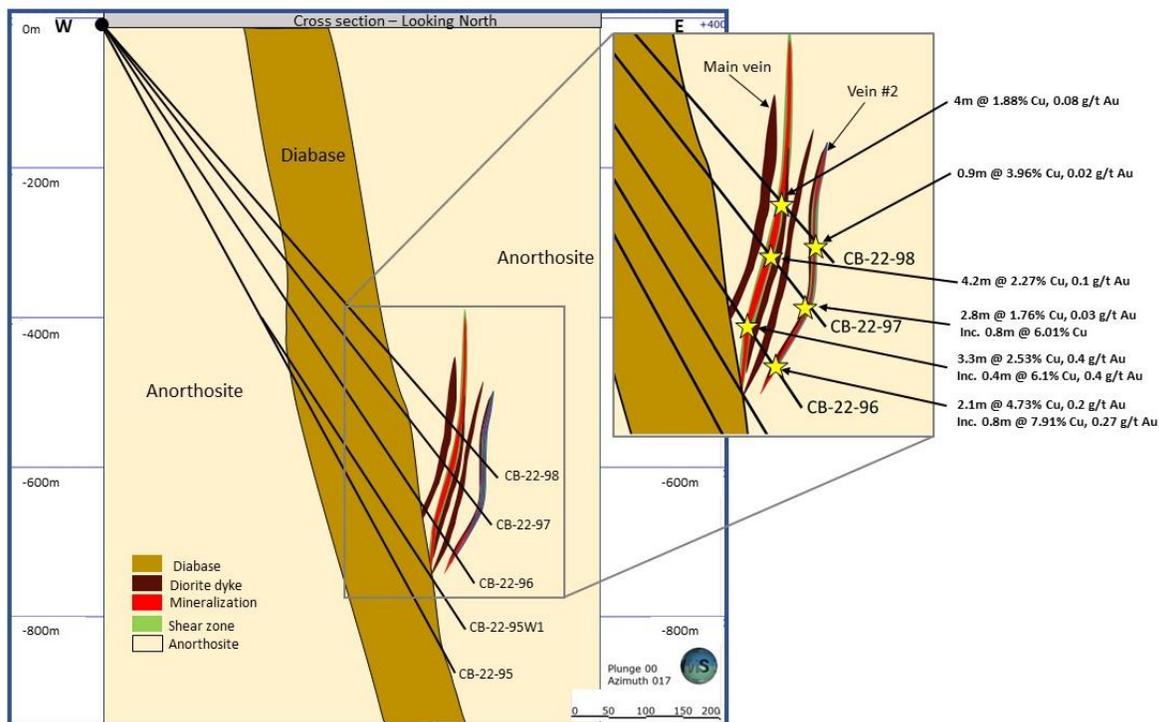


Tableau 1. Faits saillants des récents résultats d'analyse du programme de forage 2022 à Corner Bay

Sondage	De (m)	À (m)	Épaisseur ¹ (m)	Cu (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Mo (ppm)	Zone
CB-22-83	1 063,3	1 065,9	2,6	3,69	0,07	10,3	414	VP en dessous du dyke
CB-22-86	1 067,7	1 072,8	5,1	5,68	0,32	18,3	510	VP en dessous du dyke
CB-22-92	754,5	758,5	4,0	1,47	0,45	10,1	699	VP au-dessus du dyke
CB-22-93	1 184,7	1 191,2	6,5	1,53	0,11	5,3	-	VP en dessous du dyke
CB-22-94	692,0	694,3	2,3	1,58	0,35	12,1	236	VP au-dessus du dyke
CB-22-95	Aucune minéralisation significative							VP au-dessus du dyke
CB-22-95W1	Aucune minéralisation significative							VP au-dessus du dyke
CB-22-96	807,7	811,0	3,3	2,53	0,40	21,2	1 877	VP au-dessus du dyke
	852,5	854,6	2,1	4,73	0,23	45,5	401	VP au-dessus du dyke V2
CB-22-97	761,9	766,1	4,2	2,27	0,10	14,4	406	VP au-dessus du dyke
	823,1	825,9	2,8	1,76	0,03	5,4	-	VP au-dessus du dyke V2
incluant	824,2	825,0	0,8	6,01	0,09	18,2	370	Id.
CB-22-98	726,4	730,4	4,0	1,88	0,08	6,2	527	VP au-dessus du dyke
	776,6	777,5	0,9	3,96	0,02	14,1	322	VP au-dessus du dyke V2
CB-22-99W1	Aucune minéralisation significative							VP au-dessus du dyke
CB-22-99	Aucune minéralisation significative							VP au-dessus du dyke

1. L'épaisseur vraie des structures recoupées est estimée à approximativement 60-75 % de la longueur dans l'axe de forage.
Veine Principale = VP.

Tableau 2. Faits saillants des résultats d'analyse du programme de forage 2004 à Corner Bay, non inclus dans l'ERM

Sondage	De (m)	À (m)	Épaisseur ¹ (m)	Cu (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Mo (ppm)	Zone
CB-04-01	132,28	136,66	4,38	2,80	0,35	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
	140,62	147,06	6,44	2,12	0,33	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-10	138,27	139,57	1,3	2,44	0,30	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
	141,0	143,86	2,86	2,71	0,25	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-11	146,4	148,73	2,33	6,24	0,79	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-12	180,62	182,14	1,52	1,58	0,37	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-13	213,03	220,1	7,07	10,09	0,61	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-14	105,82	109,83	4,01	3,44	0,39	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-15	100,12	104,59	4,47	1,34	0,21	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
	112,34	125,34	13,0	3,23	0,38	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-16	158,19	162,54	4,35	4,74	0,39	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke
CB-04-17	181,73	194,98	13,25	8,52	0,51	n. d.	n. d.	VP au-dessus du dyke

1. L'épaisseur vraie des structures recoupées est estimée à approximativement 50-70 % de la longueur dans l'axe de forage.
Veine Principale = VP.

Forage et contrôle de la qualité

La Société requiert les services de Miikan Drilling comme entrepreneur en forage. Miikan est une coentreprise entre Forages Chibougamau ltée, la communauté des Premières Nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières Nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation et l'analyse des échantillons des zones minéralisées ont été effectuées aux laboratoires d'AGAT à Mississauga, en Ontario. Chez AGAT, les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en 250 g et pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont ensuite été testés par pyroanalyse pour l'Au (50 g) et par digestion à quatre acides et fini ICP-OES pour 43 éléments. En dehors des zones minéralisées, la préparation des échantillons a été effectuée au laboratoire de SGS Canada inc. à Val-d'Or, au Québec, alors que les analyses (pyroanalyses et analyses par spectrométrie ICP) ont été effectuées chez SGS Canada inc. à Burnaby, en Colombie-Britannique. Les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en 250 g et pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont ensuite été testés par pyroanalyse pour Au (50 g) et par fusion au peroxyde de sodium ICP-MS pour 34 éléments.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du vice-président à l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicata de carottes) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de trois écarts-types de la valeur certifiée. Les duplicata sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépite). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Sylvain Lépine, M. Sc., vice-président à l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand¹. La Société a publié son EEP en mai 2022 et procède actuellement à une étude de faisabilité.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or². Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : ernest.mast@dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : laurie.gaborit@dorecopper.com

Visiter : www.dorecopper.com
Facebook : [Doré Copper Mining](#)
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](#)
Twitter : [@DoreCopper](#)
Instagram : [@DoreCopperMining](#)

1. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets

miniers (le « Règlement 43-101 »). Le rapport a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultant pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.

2. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile; l'exécution d'une étude de faisabilité en 2024.

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.